Formation I Audit I Conseil

PROGRAMME DE FORMATION

Harcèlement moral et sexuel

V1 du 09/11/2026

PREREQUIS PUBLIC

→ Aucun prérequis.
→ Tout public.

DUREE

7 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges d'expérience, mises en situation
- Matériel : photographies, vidéos, jeu pédagogique.
- Ressources : support et livret de formation.
- Intervenant : formateur diplômé CSE/CSSCT référencé au RIFASST.

EVALUATION

– Test de positionnement.
– QCM.
– Mise en situation.
– Questionnaire de satisfaction.

SANCTION ET RECONNAISSANCE

– Attestation de formation.
– Passeport de prévention.
– Formation qualifiante.

OBJECTIFS

- Comprendre le harcèlement au travail.
- Identifier les situations de harcèlement.
- Prévenir les situations de harcèlement.
- Réagir face à une situation de harcèlement.

PROGRAMME

1) Cadre réglementaire
– Définition du harcèlement moral.
– Définition du harcèlement sexuel.
– Cadre réglementaire et sanctions encourues.
– Obligations de l'employeur.
2) Situations de harcèlement au travail
– Différentes formes de harcèlement moral.
– Comportements à caractère sexuel et sexiste.
– Situations de discrimination et de violence au travail.
– Conséquences sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise.

Formation I Audit I Conseil

3) Prévenir les situations de harcèlement
– Situations à risque dans l'environnement professionnel.
– Moyens et dispositifs de prévention.
– Mise en place d'actions de prévention.
4) Réagir face à une situation de harcèlement
– Adopter la bonne conduite face à une situation de harcèlement.
– Savoir recueillir la parole et orienter les personnes concernées.
– Identifier les interlocuteurs et les dispositifs d'alerte.
– Connaître les procédures de signalement et de traitement des situations.
5) Mise en situation et échanges pratiques
– Étude de situations concrètes et cas pratiques.
– Analyse de comportements et identification des situations à risque.
– Échanges autour des conduites à tenir.

MODALITES & DELAIS D'ACCES

En intra (4 à 10 participants d'une même entreprise) :
- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de formation).
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H.

En inter (participants de plusieurs entreprises différentes) :
- Inscription selon les sessions du planning inter-entreprises.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H.

FINANCEMENT

La formation peut être financée par :
- L'employeur
- L'OPCO
- Les fonds propres
- Les aides publiques et régionales

ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter.

TARIFS	TAUX DE SATISFACTION	TAUX DE REUSSITE
Nous contacter	97%	100%